

MASTER CLASS DROIT DE LA FAMILLE

FORMATION DE NIVEAU 3

24-25
AOÛT 2026

À l'École du Centre Ouest des Avocats - Poitiers



La contribution à l'entretien et l'éducation des enfants
Maîtriser la pension alimentaire de A à Z.

Programme officiel

ECO A

ÉCOLE DU CENTRE OUEST DES AVOCATS

Avant-propos

La pension alimentaire est au cœur de chaque dossier familial. Pourtant, entre les besoins des enfants, les revenus des parents, le calcul du montant, les impayés, les révisions, combien d'erreurs se glissent dans nos conclusions — et combien d'arguments restent inexploités à l'audience.

Ce séminaire de deux jours vous donne les clés pour défendre vos clients avec rigueur et efficacité, du stade de la fixation jusqu'au recouvrement forcé.

Deux jours pour :

- Calculer et argumenter le montant de la PA avec méthode,
- Déceler les ressources cachées ou sous-estimées de la partie adverse et construire vos demandes en conséquence
- Savoir quand et comment demander une révision, et quels justificatifs produire à l'appui
- Traiter les dossiers transfrontaliers sans être pris de court : règlement Bruxelles II ter, convention de La Haye, barèmes étrangers
- Maîtriser parfaitement le processus de l'ARIPA et conseiller vos clients en conséquence
- Défendre vos clients contre le délit d'abandon de famille et maîtriser les sanctions pénales attachées

Programme sommaire :

Lundi 24 août matin : Calculer juste, plaider fort et les dossiers transfrontaliers : la méthode

Fondements, barème, chiffrage et stratégie argumentaire
Maître Maxime EPPLER, Avocat au Barreau de Paris

Lundi 24 août après-midi : La jurisprudence au service de vos conclusions

Tendance des cours d'appel, décisions clés et révision
Madame Elsa BERRY, Professeure à l'Université de Poitiers

Mardi 25 août matin : L'ARIPA : maîtriser le recouvrement

Procédures et dimension internationale

Mesdames TRIBOT et MAUBRUN de la CAF

Mardi 25 août après-midi : Impayés, sanctions et fiscalité : défendre sur tous les fronts

Fiscalité

Maître Laurent AIDE, Avocat au Barreau de Poitiers

Abandon de famille, voies d'exécution

Intervenant à confirmer



Informations pratiques

Où séjourner ?

Hôtel MERCURE Poitiers Centre ****

14, Rue Édouard-Grimaux - 05 49 50 50 60

Hôtel Best Western Poitiers Centre Le Grand Hôtel ****

28, Rue Carnot - 05 49 60 90 60

Hôtel IBIS Budget **

12, Bd Pont Achard - 05 49 88 48 18

Informations pratiques (suite)

Inscriptions

Vous pouvez vous inscrire facilement depuis notre site avocats-ecoa.fr.

Tarif et prise en charge



Faites financer votre formation ! Bénéficiez d'une prise en charge à titre individuel par le FIF-PL.

Tarif du séminaire* 14h formation continue
395 € (déjeuners compris)

**Formation hors abonnement uniquement
Plus d'infos sur notre site*

Localisation du séminaire

Adresse : ECOA - 2 bis boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny à Poitiers



2 bis boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny
86000 POITIERS
05.49.88.88.24
formation.continue@avocats-ecoa.fr
avocats-ecoa.fr